



Durée de la formation ?

1 jour et 1/2.

À qui s'adresse cette formation ?

Aux actuaires et aux collaborateurs des services techniques, bureaux d'études et marketing des sociétés d'assurance et de réassurance, des mutuelles, des institutions de prévoyance, du courtage, de l'audit et du conseil.

Pour obtenir quoi ?

Maîtriser les principes fondamentaux de construction d'un produit d'assurance dépendance, son provisionnement et la vérification des lois biométriques.

Comment ?

Par une analyse détaillée des aspects actuariels, comptables et financiers des produits.

Quels sont les prérequis ?

Connaissances générales en assurances de personnes et en modélisation sur tableur.

Qui anime cette formation ?

Fabio CASTANEDA,

Consultant Actense, intervient sur les missions de dépendance pour la modélisation et la construction de lois biométriques, la tarification, le pilotage et le provisionnement du risque dépendance.



François LUSSON,

Actuaire Actense, membre de l'Institut des Actuaires. Il intervient dans la mise en place et le pilotage des régimes de protection sociale, dans les négociations collectives et dans l'organisation des appels d'offres en assurance de personnes (retraite, prévoyance, dépendance).



La formation en pratique...

Quand et où ?

12 (après-midi) et 13 novembre 2019

9 h 00 - 12 h 30 et 14 h 00 - 17 h 30
Caritat, Paris 8°

Combien ça coûte ?

2 100 € HT + TVA 20%, soit 2 520 € TTC.
Les frais de participation couvrent les 2 journées de formation, la documentation complète, le déjeuner du 2^{ème} jour et les pauses café.

Où vous loger ?

Si vous venez de province ou de l'étranger, pour toute réservation d'hôtel, contactez notre partenaire :
Elysées West Hôtel - 01 85 34 72 00
Précisez que vous venez de la part de Caritat.
<http://elysees.hotusa.com/caritat/>

Qu'allez-vous apprendre ?



1^{ère} demie journée

Rappel sur l'environnement de l'assurance dépendance

- Le contexte français (enjeu sociétal, évolution démographique, chiffres clés de la dépendance)
- Définitions de la dépendance, spécificité de risque dépendance : un risque complexe, long et nouveau
- Les réponses de l'Etat
- Les réponses du marché

2^{ème} journée

Évaluer le risque dépendance

- Examiner les éléments pris en compte pour tarifier le risque : les lois de survie et la loi d'incidence, la sélection à l'entrée (QM ou DBS), la mise en jeu de la garantie (délais de carence, franchise, acceptation)
- Cas de la Dépendance Partielle
- Exemples tarifaires et TD n°1

Le pilotage technique et financier d'un produit d'assurance dépendance

- Le provisionnement de la dépendance : la PM, la PRC et les autres provisions
- Comment rédiger une note technique ? (les motivations, les composantes, l'importance d'associer un texte et des formules avec un outil de calcul)
- Quelles sensibilités du tarif et des provisions ? (aux changements de loi, aux hypothèses financières, aux conventions d'âge et d'ancienneté) et TD n°2
- Comment organiser le suivi statistique et quels indicateurs retenir pour un suivi statistique performant ?
- Comment analyser les écarts actuariels ?

La réassurance

- Le rôle de la réassurance et les opérateurs
- La nature des services et du partenariat

01 44 51 04 00
info@caritat.fr

! Chaque participant se munira d'un ordinateur portable pour les travaux pratiques.

Qu'en disent les stagiaires ?

« Contenu intéressant, bien exposé. Focus sur les paramètres importants grâce aux exercices pratiques. »

JT - MGEN

« Très bonne approche pédagogique et très bon contenu. Très bonne formation pour une initiation à la dépendance. »

TB - LA MUTUELLE GÉNÉRALE

« Bon déroulement, bonne progression et bonne double intervention d'ACTENSE. »

CC - GIE HUMANIS

Cette formation est proposée en partenariat avec

Actense

5 rue Tronchet - 75008 Paris
Tél. : 01 44 51 04 00 - Fax : 01 44 51 04 09
www.caritat.fr